



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIMINES**

Nombre de conseillers :

En exercice 17
Présents 10
Votants 10

L'an deux mil vingt cinq

Le 20 Mai à 20 Heures 15

Le Conseil municipal de la commune de VIMINES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Wolff, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 6 mai 2025

Présents : Corine Wolff, Jean-François Vellard, Gaëlle Bernard-Peyre, Dominique Sellem, Sandrine Berlizoz, Armelle Benoit, Sébastien Bleuse, Nicolas Champrond, Nelly Plassat, Céline Prunier-Bourgeois

Absents : Gérard Guggiari, Cyrielle Frison, Mathilde Jasserand, Jean-Philippe Quidoz, Jean-Christophe Denarié, Marie-Noëlle Coux, Gabriel Buffle

Secrétaire : Armelle Benoit

Délibération n°2025-33

Tarifs du columbarium, jardin du souvenir et du cimetière

Madame le Maire propose d'actualiser les tarifs du cimetière suite à des demandes d'usagers, concernant certaines modalités supplémentaires non proposées.

Les tarifs proposés sont les suivants :

Colombarium	
Acquisition d'une case – 2 places	1 500 euros
Acquisition d'une case – 3 places	2 000 euros
Concession 15 ans	300 euros
Concession 30 ans	500 euros
Plaque	250 euros
Jardin du souvenir	
Plaque	125 euros
Cimetière	
Renouvellement Concession Enfant 30 ans	100 euros
Concession 15 ans – pleine terre – 2 corps	125 euros
Concession 30 ans – pleine terre – 2 corps	200 euros
Concession 15 ans – pleine terre – 4 corps	250 euros
Concession 30 ans – pleine terre – 4 corps	400 euros
Renouvellement Concession 15 ans – caveau – 3 corps	185 euros
Renouvellement Concession 30 ans – caveau – 3 corps	300 euros
Renouvellement Concession 15 ans – caveau – 6 corps	375 euros
Renouvellement Concession 30 ans – caveau – 6 corps	600 euros
Acquisition d'un caveau 3 corps incluant une concession de 30 ans	3550 euros

Acquisition d'un caveau 6 corps incluant une concession de 30 ans	5 850 euros
Caveau provisoire (trimestre)	100 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'adopter les tarifs présentés à compter du présent conseil municipal

Pour : 10 – Abstention : 0 – Contre : 0

En Mairie, le 20 mai 2025

Le Maire,
Corine Wolff

